

# Salaires de misère, salariés en colère ! Tous en grève !

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, la CGT de la CAF de la Savoie a déposé un préavis de grève illimité.

Pourquoi ? Pour suivre en temps réel les propositions de l'employeur sur les différentes négociations et pour vous proposer des actions afin que vos demandes soient prises en compte.

## Quelles négociations ?

### I - La classification

Après des mois de négociations et le retoquage des deux premiers projets proposés par le COMEX, la classification est ouverte à la signature depuis le 8 novembre.

Les organisations représentatives ont jusqu'au 22 novembre pour signer ou non cet accord très insuffisant voire méprisant pour 61 % des salariés qui n'obtiennent que 3 points en tout et pour tout !

### II La valeur du point

Après 3,5 % en 2022, 1,5 % en 2023... toujours rien en 2024.

L'UCANSS argumente sur la baisse de l'inflation et bien entendu sur l'enveloppe concédée pour financer la nouvelle classification !

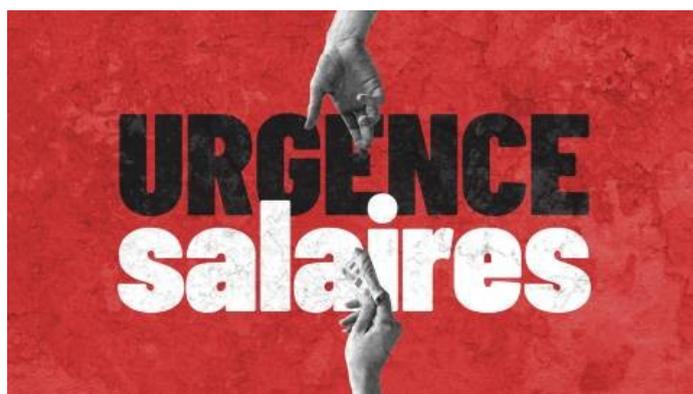
C'est un peu vite oublier que l'inflation totale est loin d'avoir été compensée depuis 2021.

Si nous refaisons les comptes, il manque 15 % pour combler la perte de pouvoir d'achat depuis 2010 !

**Combien de temps, l'UCANSS va-t-il encore prendre les salariés pour des pigeons ?**

## Et en local ?

Nous apprenons qu'une fois encore l'entrée en vigueur de l'accord d'horaire variable est décalé. En cause, la complexité imposée par la direction qui a refusé d'appliquer simplement la fin de l'écrêtement !



**Dans le cadre du préavis illimité, nous vous appelons à vous mobiliser massivement à partir du 18 novembre 2024 pour exiger l'augmentation de la valeur du point.**

**Cette action est organisée simultanément par les syndicats CGT de tous les organismes sociaux (CAF, CPAM, URSSAF...) partout en France. Faisons-nous entendre !**

**Pour vous informer sur les modalités d'action :**

**Connectez-vous au flash info – CGT**

**Mardi 12 novembre de 12 h 15 à 13 h 00**